



**ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES  
PUBLIQUES DU QUÉBEC**

**LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES : AU CŒUR DE LA  
RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES QUÉBÉCOIS**

MÉMOIRE DÉPOSÉ À  
MONSIEUR SÉBASTIEN PROULX  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT  
DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

9 NOVEMBRE 2016



## Présentation de l'ABPQ

L'**Association des bibliothèques publiques du Québec** (ABPQ) est la principale association représentant les bibliothèques publiques au Québec. L'ABPQ est constituée de plus de 160 membres institutionnels, pour un total de près de 300 bibliothèques autonomes desservant plus de 80 % de la population du Québec.

Depuis 1984, l'Association représente les intérêts des bibliothèques publiques du Québec. Elle fait la promotion de leurs services auprès de la population. Par sa présence au sein de plusieurs instances, elle s'assure d'une bonne compréhension du rôle de la bibliothèque dans une société moderne. Pour ce faire, elle sensibilise les acteurs des différents paliers gouvernementaux à l'importance de la présence d'un service de bibliothèque qui donne aux citoyens un accès démocratique au savoir, à la connaissance et à la culture.

L'**Association des bibliothèques publiques du Québec** a pour mission d'exercer un *leadership* dans le but d'assurer le développement, le positionnement stratégique et le rayonnement des bibliothèques publiques du Québec.

## Auteurs

Chantal Brodeur, MBSI, bibl. prof.  
Chef de division Bibliothèques, Ville de Repentigny  
Vice-présidente, ABPQ

Eve Lagacé, MSI, bibl. prof.  
Directrice générale, ABPQ

## Collaborateurs

Stéphane Legault, MSI, bibl. prof.  
Chef de la division Bibliothèques, Ville de Saint-Jérôme  
Président, ABPQ

Sophie Morissette, MSI, bibl. prof.  
Bibliothécaire médiatrice, Ville de Belœil

L'ABPQ remercie les Services aux milieux documentaires de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour son aide à la recherche d'information.

© 2016 Association des bibliothèques publiques du Québec  
Dépôt légal – Bibliothèques et Archives nationales du Québec – 4e trimestre 2016  
Dépôt légal – Bibliothèques et Archives Canada – 4e trimestre 2016  
ISBN 978-2-924638-15-6

Association des bibliothèques publiques du Québec  
1453, rue Beaubien Est, bureau 215, Montréal (Québec) H2G 3C6 [info@abpq.ca](mailto:info@abpq.ca) | [www.abpq.ca](http://www.abpq.ca)

## INTRODUCTION

*« Une bibliothèque de qualité offre aux enfants la possibilité de se former et d’acquérir la maîtrise de la lecture, ce qui leur permettra de s’intégrer et de devenir des citoyens à part entière. Elle s’adapte aux changements continuels de la société et répond aux besoins d’information, de culture ou de loisirs des enfants. Tous les enfants devraient disposer d’une bibliothèque de proximité, la fréquenter en toute confiance et ainsi être familiarisés avec le fonctionnement des bibliothèques en général. » (IFLA, Section des bibliothèques pour enfants et adolescents, 2009<sup>1</sup>).*

Les bibliothèques publiques sont accessibles pratiquement sur tout le territoire québécois, avec un total de 1 055 points de service. Ces établissements, gratuits à 94,2 % des cas pour les bibliothèques publiques autonomes, sont ouvertes à tous, sans discrimination.

Considérant les faibles résultats du Québec au Programme pour l’évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) et sachant que pour chaque point de littératie gagné le PIB du Québec augmente de 1,5 %, il est plus que jamais essentiel de trouver une solution à notre faible niveau national en matière de littératie. L’ABPQ considère les bibliothèques publiques comme l’un des chaînons gagnants d’une stratégie québécoise de réussite éducative et nous croyons résolument que notre société ne peut se permettre de ne pas utiliser le plein potentiel de nos établissements et des ressources professionnelles qui y travaillent. S’adressant à tous les Québécois, des tout-petits aux adultes apprenants, la complémentarité de nos institutions avec le système éducatif est indéniable et doit être mise de l’avant. D’autant plus que l’élève et le jeune citoyen sont une seule et même personne qui doit être servie de façon pleine et entière, autant par les institutions scolaires que par les bibliothèques publiques.

Pourtant, au courant des dernières années, nos bibliothèques publiques ont éprouvé de nombreuses difficultés à faire reconnaître leurs projets éducatifs auprès des ministères, se faisant répondre par le ministère de la Culture et des Communications de s’adresser au ministère de l’Éducation, et inversement. Ajoutons à cela que la mission d’éducation des bibliothèques n’est toujours pas pleinement reconnue par les dirigeants municipaux, rendant très difficile, voire même impossible, de jouer notre rôle avec une pleine efficacité pour l’ensemble des Québécois.

Par ce mémoire, l’ABPQ souhaite démontrer tout ce que les bibliothèques publiques peuvent apporter à la société québécoise en matière de littératie, de réussite éducative et d’apprentissage tout au long de la vie, entraînant un apport socio-économique significatif pour notre province.

---

<sup>1</sup> IFLA, Section des bibliothèques pour enfants et adolescents. *Recommandations concernant les services offerts dans les bibliothèques pour enfants*. 2003, 13 p. Disponible en ligne :

<http://www.ifla.org/files/assets/libraries-for-children-and-ya/publications/guidelines-for-childrens-libraries-services-fr.pdf>

## La bibliothèque publique : intervenir dès la petite enfance

L'une des missions des bibliothèques publiques est de créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge (UNESCO, 1994<sup>2</sup>). Voilà qui répond bien à la première orientation de la *Politique gouvernementale de prévention en santé*, qui est le développement des capacités des personnes dès leur plus jeune âge, et dont la cible est d'« augmenter à 80 % la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement. » (MSSSQ, 2016<sup>3</sup>)

Le livre est un élément essentiel dans le développement psychomoteur de l'enfant. Même avant de parler ou de lire, les bébés aiment les livres. Ils adorent tourner les pages, les toucher, les mordiller et s'émerveiller devant les images, développant ainsi leur motricité fine et leur imagination. Le livre est un moyen privilégié pour créer des liens avec l'enfant, encourager sa créativité, développer ses connaissances générales, développer le langage et prendre connaissance du monde qui l'entoure. La lecture développe le lien affectif entre les parents et leurs enfants, leur permettant de partager un moment privilégié de complicité. « On oublie trop souvent qu'un livre est aussi important qu'un hochet dans le développement du bébé. » (Rousseau et Chiasson, 2004<sup>4</sup>).

Les bibliothèques publiques offrent un environnement interactif et accessible gratuitement où les parents et leurs jeunes enfants peuvent s'initier au monde de la lecture et de l'écriture, accompagnés par des animateurs ou des bibliothécaires spécialisés dans les techniques d'alphabétisation précoce. Les bibliothèques publiques, par leurs activités organisées à l'intention des tout-petits, offrent des occasions uniques de développer les habiletés de préparation à la lecture (motivation à lire, conscience phonologique, vocabulaire, habiletés à la narration, initiation à l'écriture, connaissance des lettres).

Les bibliothèques mettent à la disposition des parents des ouvrages de qualité sur la parentalité (notamment avec les collections Biblio-Parents disponibles dans de nombreuses bibliothèques québécoises) ainsi que de la littérature adaptée aux tout-petits, que ce soit des albums, des livres sensoriels, des livres animés, etc.

Par les nombreuses heures du conte offertes dans la grande majorité des 1 055 bibliothèques publiques québécoises, les animateurs encouragent les parents à parler, chanter et lire à leurs enfants. En observant un animateur expérimenté faire

<sup>2</sup> UNESCO. Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique. 1994. Disponible en ligne : [http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman\\_fr.html](http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html)

<sup>3</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Politique gouvernementale de prévention en santé. 2016. Disponible en ligne : <http://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/politique-prevention-sante/>

<sup>4</sup> Rousseau, Lina et Robert Chiasson. *Lire à des enfants et animer la lecture : guide aux parents et aux éducateurs*. Montréal : Éditions ASTED, 2004, p. 20.

la lecture aux tout-petits, les parents apprennent comment faire vivre une histoire en modulant les tonalités de leur voix et en ajoutant de la variété dans la façon de lire les mots. Ainsi, ils peuvent reproduire le plaisir de raconter à la maison, le tout avec l'objectif de développer l'amour des livres et de la lecture chez leurs enfants.

Dans un autre ordre d'idées, afin d'attirer les familles dans nos établissements, les bibliothèques publiques québécoises invitent depuis maintenant plus de quinze ans les jeunes parents à abonner leurs bébés d'un an et moins dans le cadre de la stratégie promotionnelle [Une naissance un livre](#). Dans le cadre de ce programme, le petit abonné reçoit une trousse de bébé-lecteur. Chaque année, les bibliothèques publiques québécoises investissent collectivement plus de 120 000 \$ dans cette initiative afin d'encourager les abonnements des 0 à 1 an à la bibliothèque et ainsi stimuler le goût de la lecture dès le plus jeune âge. Malheureusement, malgré cet investissement majeur, un enjeu de taille demeure : la promotion de ce programme auprès des jeunes parents. Les partenariats avec les établissements et organismes susceptibles d'accueillir les parents sont toujours à renouveler et même une publicité dans le *Mieux vivre avec notre enfant*, l'ouvrage de référence par excellence de tous les nouveaux parents publié par l'Institut national de santé publique, demeure trop chère pour les moyens de l'Association. Malgré tout, le succès d'*Une naissance un livre* est intéressant et permet année après année d'abonner en moyenne 18 000 bébés à leur bibliothèque publique, soit 1 bébé sur 5. Mais permettons-nous de rêver et de voir ces chiffres doubler ou tripler...

*L'ABPQ recommande donc aux organismes gouvernementaux œuvrant auprès des jeunes familles de réserver gratuitement des espaces de visibilité au programme Une naissance un livre afin d'augmenter le nombre d'enfants abonnés à leur bibliothèque publique dès le plus jeune âge.*

Bien qu'*Une naissance un livre* réponde à un besoin de promotion de la bibliothèque publique auprès des jeunes parents, il nous faut, au Québec, capitaliser sur la place privilégiée qu'occupent les bibliothèques publiques en offrant un programme structurant de littératie familiale pour les tout-petits et leurs parents.

Nous sommes particulièrement inspirés par le programme américain [Every Child Ready to Read](#), un projet d'alphabétisation familiale développé en 2000 par l'American Public Library Association en collaboration avec l'American National Institute of Child Health and Human Development et offert dans plus de 5 000 bibliothèques en Amérique du Nord. Traditionnellement, les programmes d'alphabétisation précoce des bibliothèques se concentrent sur les enfants. Bien que l'observation des animateurs puisse modeler les stratégies que les parents peuvent utiliser pour développer leurs compétences en littératie, l'éducation des parents n'est pas l'intention principale de ces programmes.

En bâtissant le programme *Every Child Ready to Read*, l'American Public Library Association a conclu que les bibliothèques publiques pourraient avoir un impact encore plus grand sur l'alphabétisation précoce et la numératie si une approche axée

sur l'éducation des parents était utilisée, approche aussi connue sous le terme de « littératie familiale ». Si les parents en apprennent davantage sur l'importance de leur rôle dans l'alphabétisation de leurs enfants et sur les stratégies pour cultiver les compétences préalables à la lecture chez soi, les bénéfices engendrés par les programmes d'alphabétisation de la bibliothèque peuvent être multipliés plusieurs fois.

Apprendre aux parents comment soutenir le développement de l'alphabétisation de leurs enfants est la base de *Every Child Ready to Read*. L'objectif principal du programme étant de développer le plein potentiel des enfants et de diminuer les écarts de compétences pour l'entrée à la maternelle, on y présente les parents comme étant les premiers enseignants de leurs enfants. Ce type de programme répond aux besoins de tous les parents, scolarisés ou non, et offre une réponse tout à fait appropriée pour les parents qui ne se sentent pas compétents pour initier leurs enfants au plaisir de lire.

C'est en se basant sur le modèle de *Every Child Ready to Read* que l'ABPQ aimerait développer un programme de littératie familiale complet, incluant des ateliers en bibliothèques, des partenariats avec les organismes du milieu (services de garde à la petite enfance, organismes communautaires famille, établissements de santé, professionnels de la santé, etc.) et une plateforme d'information à l'intention des parents.

*L'ABPQ demande au gouvernement du Québec un appui financier afin d'élaborer un avant-projet de programme national de littératie familiale en bibliothèque publique.*

## La bibliothèque publique : répondre aux élèves ayant des besoins particuliers

Pour les parents d'enfants ayant des besoins particuliers, trouver des ressources pour les aider à accompagner leurs enfants peut être tout un défi, que ce soit en raison de la faible disponibilité des ressources professionnelles, du coût de celles-ci ou autre.

Sans pouvoir remplacer les ressources spécialisées, les bibliothèques publiques peuvent offrir une réponse adaptée et immédiate à ce besoin. Déjà, les bibliothèques offrent de la documentation et des ressources de qualité aux parents désireux d'approfondir leurs connaissances sur la condition ou les difficultés que vivent leurs enfants. Également, elles peuvent les accompagner afin d'identifier la littérature jeunesse du niveau approprié aux besoins des enfants, que ceux-ci vivent des défis d'apprentissage ou qu'ils soient plus doués. Ou encore, elles peuvent proposer des titres afin de répondre aux goûts spécifiques de chaque enfant afin d'améliorer les chances de stimuler le goût de la lecture.

À l'instar de bibliothèques publiques d'ailleurs dans le monde, les bibliothèques québécoises pourraient offrir des programmes à l'intention des enfants ayant des besoins particuliers.

Une approche intéressante est celle de la Brooklyn Public Library, avec son [Child's Place](#) qui offre une variété de services à l'intention des enfants ayant des besoins particuliers. Certains de ces services sont dirigés uniquement à leur intention alors que d'autres sont offerts à tous, mais élaborés de sorte à prendre en compte les spécificités de cette clientèle. Voilà une belle approche pour offrir des services inclusifs.

À plus petite échelle, nommons l'initiative de la bibliothèque de Boisbriand, [T.A. Biblio](#), qui propose une série de jeux d'éveil et d'observation, des livres colorés et texturés, des disques de musique relaxante et autres objets pédagogiques que les professeurs ou les parents peuvent emprunter, ou encore celle de la bibliothèque de Belœil, qui anime un club de lecture pour les élèves ayant une déficience intellectuelle.

Dans le cadre du comité conjoint ABPQ-APSDS, les bibliothèques publiques et scolaires réfléchiront à une approche commune afin de mieux desservir les enfants ayant des besoins particuliers.

## La bibliothèque : un accompagnement tout au long du parcours scolaire

Bien que la [Déclaration des bibliothèques québécoises](#) récemment déposée à l'Assemblée nationale reconnaisse formellement la mission éducative des bibliothèques publiques, tel qu'indiqué dans le [Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique](#), celle-ci n'est pas systématiquement reconnue.

Ce manque de reconnaissance est en partie lié à l'historique des bibliothèques québécoises étroitement associé aux loisirs culturels, à la lecture de détente et de divertissement, mais aussi en raison du contexte d'apprentissage informel duquel elle est issue. Pourtant, il est avantageux pour toute la communauté de voir les bibliothèques publiques comme les partenaires naturels des écoles. Elles sont un lieu inspirant et propice au travail scolaire, où les jeunes ont accès gratuitement à des ressources uniques, à des services sur-mesure et à des aménagements conçus pour le travail scolaire.

Les bibliothèques publiques finlandaises, encadrées par un ministère culture et éducation, occupent une grande place dans le cheminement scolaire des apprenants. C'est certainement pour cette raison que les médias mettent régulièrement en lumière la performance du système scolaire finlandais lorsqu'il est question de réussite scolaire. Les Finlandais l'expliquent en partie par la grande mobilisation de leur société pour la lecture et l'apprentissage de la langue ainsi que par la richesse des collections des bibliothèques publiques (Raynault et Côté, 2013<sup>5</sup>).

Plus de près de nous, au Québec, des bibliothécaires ont créé des programmes visant à stimuler le goût de la lecture et la valorisation des ressources documentaires pour soutenir le cheminement scolaire. Ces programmes peuvent être

---

<sup>5</sup> Raynault, Marie-France et Dominique Côté. *Le bon sens à la scandinave : politiques et inégalités sociales de santé*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2013. P. 103.

considérés comme des outils innovants, complémentaires aux ressources pédagogiques et contribuant à l'atteinte des objectifs énoncés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en matière de recherche d'information et de compétences spécifiques aux différentes matières scolaires. Par exemple, les Bibliothèques de Montréal ont mis en place [Bibliothèque à la rescousse](#), qui offre des activités ludiques pour initier les enfants à la recherche et leur fait découvrir différents outils de documentation. Elle leur fournit également des pistes pour mieux évaluer l'information trouvée.

Savoir repérer les documents au catalogue et dans la bibliothèque, identifier des sources d'information fiables et organiser l'information sont des compétences de bases essentielles aux élèves dès le 3<sup>e</sup> cycle du primaire pour développer l'autonomie requise lors d'une recherche sur un sujet (MÉQ, 2006<sup>6</sup>). Plus particulièrement lors du passage au secondaire, bénéficier d'un programme structuré d'initiation à la recherche d'information peut non seulement s'avérer un outil performant pour apprendre à repérer la documentation, connaître les principaux critères d'évaluation et savoir tirer profit de l'information, mais aussi constituer en soi une mesure facilitant l'intégration au secondaire. Le personnel en bibliothèque scolaire et publique a ainsi tout intérêt à travailler en concertation pour bonifier les activités et les adapter aux besoins réels des élèves.

Grâce à son programme d'aide à la réussite scolaire, [Le Fouineur](#), le Réseau des bibliothèques de Repentigny propose une offre de service originale aux écoles primaires pour renforcer l'habitude de lire, stimuler l'imagination et soutenir l'atteinte des objectifs du Ministère en matière de recherche d'information. Les élèves et leurs parents bénéficient d'un lieu dédié aux apprentissages et aux devoirs, garni de matériel éducatif attrayant, avec des ressources documentaires organisées par matières scolaires, le tout animé par des intervenants dédiés. De même, l'espace adolescent [SODA](#) de la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage offre un concept unique d'accompagnement scolaire pour les élèves du secondaire. Ceux-ci peuvent bénéficier de séances d'aide aux devoirs, supervisées par une enseignante au secondaire, pour des matières comme le français ou les mathématiques, avoir recours aux manuels utilisés en classe et bénéficier d'innombrables ressources documentaires choisis spécialement pour leurs besoins scolaires.

Parallèlement, les étudiants ont accès à une aide à la recherche professionnelle dans la majorité des bibliothèques publiques pour les supporter dans leurs recherches documentaires. Des pratiques innovantes existent hors du Québec à cet effet, notamment avec [Student Research Apointment](#) à Denver et [Book a librarian](#) à Toronto, qui permettent aux étudiants de travailler avec un bibliothécaire pour réaliser une recherche d'information structurée et efficace en amont des travaux et ainsi maximiser les chances de succès. Ces services personnalisés courants dans la communauté anglophone

---

<sup>6</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. *Programme de formation de l'école québécoise*. Québec : Gouvernement du Québec, 2006, 354 p.



font ressortir l'importance de cette étape dans tout travail de recherche rigoureux et la nécessité de bien maîtriser les compétences inhérentes au processus de recherches documentaires. Malheureusement, au Québec, il est difficile d'implanter de tels services puisque le nombre de bibliothécaires par habitant est deux fois plus bas, ce qui nous restreint pour le développement d'un service adéquat.

Enfin, nonobstant la masse d'information accessible via Internet, les collections des bibliothèques publiques, sélectionnées par des professionnels en sciences de l'information, demeurent un atout majeur pour les étudiants, peu importe leur niveau scolaire. En effet, aucune autre établissement ne rend accessible des collections traditionnelles et numériques touchant tous les domaines du savoir et visant toutes les clientèles.

*Afin de reconnaître la mission éducative des bibliothèques publiques, l'ABPQ recommande au ministère de la Culture et des Communications et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de créer un comité de travail conjoint, auquel l'ABPQ, l'APSDS, la Fédération des commissions scolaires, l'UMQ et la FQM participeraient, afin d'établir un plan d'action sur l'implantation de programmes visant la réussite scolaire dans les bibliothèques publiques québécoises et de soumettre des lignes directrices établissant des pistes d'action reconnaissant la mission d'éducation de la bibliothèque publique.*

## La bibliothèque publique : au service des apprenants

Dans son [Manifeste sur la bibliothèque publique](#), l'UNESCO énonce l'alphabétisation comme l'une de ses missions-clés, plus précisément « soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire ». Présentement, au Québec, nous ne pouvons malheureusement pas affirmer que les bibliothèques publiques répondent, en tout ou en partie, à cette mission pourtant fondamentale. Alors qu'un Québécois adulte sur cinq âgé de 16 à 65 ans éprouve des difficultés majeures en lecture, le Québec ne peut se permettre de ne pas recourir au fort réseau de bibliothèques publiques dont il dispose, partout sur le territoire, afin d'offrir une réponse à cet important problème de société.

Que ce soit par des partenariats avec les organismes d'alphabétisation ou d'éducation populaire, des ateliers d'initiation à la bibliothèque (qui peut être intimidante pour une personne qui ne l'a jamais fréquentée) ou un programme de mise en valeur des œuvres « faciles à lire » pour les lecteurs de différents niveaux, les avenues d'intervention en alphabétisation sont nombreuses en bibliothèque publique. À titre d'exemples, nommons le [programme d'alphabétisation pour adultes de la Bibliothèque publique de Toronto](#), les [Services d'alphabétisation en bibliothèque de l'État de Californie](#) et le [programme de tutorat READ de la bibliothèque du comté de San Diego](#).

*Dans un objectif de répondre aux besoins des adultes qui éprouvent des difficultés majeures en lecture, l'ABPQ recommande la mise sur pied d'un comité de travail afin d'évaluer la faisabilité d'un programme national d'alphabetisation en bibliothèque publique.*

Dans un autre ordre d'idées, nous ne pouvons passer sous silence l'immense impact positif des clubs de lecture d'été qu'offrent nos bibliothèques publiques, année après année. Chaque été, ce sont plus de 55 000 enfants qui participent à des clubs de lecture à leur bibliothèque publique, une façon ludique de maintenir les compétences de lecture durant l'été et d'ainsi éviter un « recul estival des acquis » (Cooper, 2003<sup>7</sup>). En 2006, Bibliothèque et Archives Canada publiait une [Analyse documentaire de l'impact des clubs de lecture d'été](#) dans laquelle on peut constater que les clubs de lecture d'été ont une incidence positive sur le rendement en lecture, la fréquence de lecture, le plaisir de lire, la confiance et l'estime de soi ainsi que sur l'utilisation des services des bibliothèques. Ces résultats confirment l'importance de maintenir la tenue de ces programmes et incitent même à les bonifier.

## La bibliothèque : le lieu d'appropriation par excellence des compétences du 21<sup>e</sup> siècle

Établissements de leur temps et en constante évolution, les bibliothèques publiques ont à cœur de démocratiser l'accès aux technologies. Il est maintenant courant de retrouver parmi leur personnel un bibliothécaire système ou un bibliothécaire spécialisé en nouvelles technologies. Par l'entremise de ce personnel qualifié, plusieurs bibliothèques ont élaboré un programme de littératie numérique. L'offre va des cliniques de dépannage du livre numérique aux ateliers pratiques pour maîtriser des logiciels ou des équipements de même que de séances d'initiation aux ressources numériques jusqu'à des programmes structurés de développement des compétences reliées à la recherche d'information sur le web.

La bibliothèque de Blainville a imaginé un concept gagnant pour motiver les jeunes à s'autoformer. *Génération@branchées* consiste à jumeler un élève du secondaire à un adulte qui souhaite s'initier à l'informatique ou aux ressources numériques. L'expérience a montré que le fait de jouer le rôle d'un formateur bénévole incite les jeunes à poursuivre leurs propres apprentissages et à structurer leur pensée de façon à communiquer les connaissances avec efficacité. Par ailleurs, en plus d'inciter les jeunes à s'impliquer dans leur communauté, ces jumelages intergénérationnels éveillent leur intérêt à peaufiner le développement de leurs compétences technologiques.

Actuellement, certaines bibliothèques implantent des médialabs, rehaussant ainsi leur niveau d'intervention vers un créneau plus spécialisé en démocratisant l'accès aux technologies de pointe. Nommons entre autres le nouveau [Square](#) de

---

<sup>7</sup> Cooper, Harris. "Summer Learning Loss: The Problem and Some Solutions" dans: *ERIC Digest*, Mai 2003. Disponible en ligne: <http://files.eric.ed.gov/fulltext/ED475391.pdf>

la Grande Bibliothèque (BAnQ) qui fournit aux jeunes l'occasion de s'initier aux arts numériques et de développer des compétences de base pour l'utilisation de logiciels de création.

L'approche de co-apprentissage inhérente à la mission des médialabs s'avère une occasion unique pour les jeunes de participer à des projets collectifs stimulants dans un contexte exempt d'évaluation, tout en les amenant à enrichir le bagage des connaissances acquises à l'école.

Soulignons que des projets de médialabs sont en cours de réalisation dans quelques bibliothèques du Québec. Nous espérons que ces projets mèneront à la création de partenariats stimulants mettant en œuvre des concepts novateurs comme ceux du [Digital Innovation Hub](#) à Toronto ou du [YouMedia à Chicago](#).

*Afin d'informer adéquatement les bibliothèques publiques québécoises, l'ABPQ demande au ministère de la Culture et des Communications de supporter l'ABPQ pour des séances d'information aux bibliothèques et aux municipalités afin que ces dernières puissent mieux connaître les médialabs et les éléments essentiels menant au succès d'une telle implantation en bibliothèque publique.*

## **La bibliothèque publique : pour se préparer au marché du travail ou aux études supérieures**

Tout citoyen qui désire se préparer au marché du travail sera accompagné dans sa démarche à la bibliothèque. Sur place, il trouvera des ordinateurs qu'il peut utiliser pour rédiger son curriculum vitae, un accès Internet pour faire de la recherche d'emploi, des outils de correction orthographique, des ressources pour apprendre une nouvelle langue, etc.

La Grande Bibliothèque (BAnQ) dispose d'ailleurs d'un Centre emploi-carrière qui met à la disposition de ses abonnés une collection documentaire spécialisée sur le marché du travail. On peut y rencontrer un conseiller, être assisté pour la rédaction d'un curriculum vitae, transmettre des télécopies à des employeurs potentiels, etc. Les bibliothèques publiques autonomes du Québec gagneraient à offrir des services équivalents, idéalement en partenariat avec Emploi-Québec.

*L'ABPQ recommande la mise sur pied d'un comité de travail afin d'évaluer l'implantation de centres emploi-carrière dans les bibliothèques publiques québécoises.*

Dans un autre ordre d'idées, les bibliothèques publiques sont couramment sollicitées afin d'accompagner les citoyens qui désirent passer des tests d'équivalence. Les documents reçus par plusieurs apprenants les invitent d'ailleurs à se rendre à leur bibliothèque publique afin de recevoir de l'accompagnement. Les bibliothèques sont malheureusement bien peu outillées pour les assister convenablement, n'arrivant pas à recevoir les informations pertinentes de la part du milieu de

l'éducation, que ce soit le Ministère ou les commissions scolaires locales. Il s'agit là d'un rôle que nous pourrions pourtant jouer facilement si nous étions informés correctement.

*L'ABPQ recommande au ministère de l'Éducation de fournir annuellement aux bibliothèques publiques la liste des documents pertinents à la préparation des tests d'équivalence.*

## La bibliothèque publique : porte d'entrée naturelle des nouveaux arrivants

Lorsqu'il est question du soutien à apporter aux familles issues de l'immigration, les bibliothèques sont confrontées à l'enjeu de base de les attirer en ses murs. Si cette clientèle utilise davantage les bibliothèques publiques, c'est véritablement parce que ces dernières sont allées à leur rencontre dans les lieux qu'elles fréquentent (centres communautaires, cliniques de vaccination, écoles, etc.). Certaines bibliothèques ont repensé leur approche dans une visée sociale, de façon à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de cette clientèle déjà fragilisée par le processus migratoire. Soucieuses d'entreprendre le dialogue culturel et de développer des services inclusifs, certaines bibliothèques ont même embauché un agent de liaison pour créer des liens de confiance avec les nouveaux arrivants et travailler en collaboration avec les écoles et les organismes spécialisés. Elles veulent aider les familles à s'intégrer dans leur nouvelle communauté et maîtriser rapidement la langue de leur pays d'accueil.

Plus spécifiquement, les bibliothèques veulent répondre aux besoins des diverses communautés culturelles pour supporter de façon équitable l'ensemble des élèves dans leur cheminement scolaire. Elles ont également le souci de soutenir les parents qui ne sont pas toujours familiarisés avec le fonctionnement du système scolaire québécois. Dans certaines bibliothèques, des employés maîtrisant plusieurs langues ont été identifiés comme des personnes-ressources pour répondre aux questions de cette clientèle. Pour personnaliser le service, on prévoit même des périodes d'accueil hors des horaires d'ouverture habituels.

Du côté des ressources documentaires, il est connu que l'on retrouve des méthodes de langues et des collections en langues étrangères dans la majorité des bibliothèques. Plusieurs bibliothèques desservant une clientèle multiculturelle bonifient ces collections traditionnelles en ajoutant des revues et des journaux étrangers, des livres bilingues et des ressources numériques facilitant l'apprentissage de leur nouvelle langue. La bibliothèque de Dollard-des-Ormeaux offre des [trousses familiales multilingues aux familles allophones](#) pour favoriser l'intégration sociale, culturelle et linguistique tout en faisant la promotion de la lecture et de l'apprentissage de la langue. D'autres bibliothèques proposent des heures du conte multilingues qui peuvent être jumelées à des activités de francisation ou à des ateliers créatifs. À la bibliothèque de Parc-Extension, on retrouve également des ressources pour la préparation au test de citoyenneté.

*L'ABPQ recommande que la bibliothèque publique, en raison du fait qu'elle est le lieu idéal pour entrer en contact avec la culture d'accueil, soit intégrée dans le processus d'accueil des nouveaux arrivants.* En effet, quoi de mieux qu'une bibliothèque publique pour faire découvrir la culture québécoise, qu'elle soit littéraire, musicale ou cinématographique, tout en favorisant la francisation.

## La bibliothèque publique et l'engagement parental

Les bibliothèques publiques reconnaissent que les parents jouent un rôle prépondérant dans la réussite éducative de leurs enfants. En ce sens, les bibliothèques publiques jouent un rôle complémentaire à celui des bibliothèques scolaires puisque ce sont vers elles que les parents et les élèves peuvent se diriger afin d'obtenir des documents et des ressources en ligne de qualité pour réaliser un travail, emprunter des livres adaptés au niveau de lecture de leurs enfants, s'outiller pour l'apprentissage de la lecture, etc.

Même si les bibliothèques publiques offrent déjà quotidiennement ce type de services, l'ABPQ a mis sur pied, avec l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS), un comité paritaire ayant pour objectifs l'amélioration des offres de services des deux milieux et l'élaboration de projets que nous pourrions offrir conjointement, le tout en prenant en considération les spécificités de chacun des milieux. À titre d'exemple, l'un de nos projets communs pourrait être l'élaboration d'une collection pour les apprentis-lecteurs afin que les élèves de première année puissent identifier facilement les livres qui correspondent à leur niveau de lecture. Bien que ce soit un service déjà offert dans les bibliothèques publiques, l'identification ne correspond pas toujours au mode de fonctionnement des écoles, et la promotion de ces collections n'est pas faite auprès des parents.

En travaillant ensemble à différents niveaux, l'enfant, à la fois élève et jeune citoyen, ne sera que mieux servi par ses bibliothèques et pourra bénéficier d'un ensemble de ressources documentaires de qualité afin de permettre à tous les élèves d'atteindre leur plein potentiel.

## La bibliothèque publique : le partenaire idéal pour la réussite éducative de tous les élèves

Les bibliothèques publiques sont sans contredit un acteur essentiel de la réussite éducative des élèves de tout âge. Mais encore faut-il le faire connaître et reconnaître auprès des professionnels de l'éducation, des parents et des élèves eux-mêmes. Une des pistes de solution abordées il y a quelques années est l'ajout de la carte de bibliothèque à la liste des effets scolaires des élèves. La tarification de l'abonnement dans près de 20 % des bibliothèques publiques avait alors freiné nos élans, mais avec l'arrivée prochaine de la gratuité<sup>8</sup> à travers l'ensemble des bibliothèques publiques autonomes, il est certain que l'ABPQ relancera ce projet à moyen terme, et nous comptons sur l'appui du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans ce dossier.

Un enjeu à considérer pour la mise en œuvre d'un tel projet, et auquel sont confrontées régulièrement les bibliothèques publiques, est la question des élèves non-résidents qui fréquentent une institution scolaire sur le territoire. Dans certaines bibliothèques, les élèves habitant une municipalité voisine ne peuvent bénéficier de l'adhésion gratuite réservée aux résidents. Cela a pour impact d'isoler certains élèves qui ne peuvent alors emprunter de documents lors de leurs visites de classe, ou encore de pénaliser une classe entière si un enseignant décidait de ne pas vouloir écarter des élèves.

*L'ABPQ recommande au gouvernement du Québec de sensibiliser les municipalités à cette problématique afin d'éviter de pénaliser des enfants qui fréquentent une institution scolaire qui se trouve dans une municipalité autre que son lieu de résidence.*

Finalement, une autre avenue de coopération à considérer est l'instauration d'ententes de réciprocité entre les bibliothèques publiques et les établissements d'enseignement supérieur. Nommons à titre d'exemple le [BiblioPôle Sherbrooke](#), qui permet aux abonnés de la bibliothèque municipale Éva-Senécal d'avoir accès à 1,5 million de documents à travers les neuf bibliothèques du [Pôle universitaire de Sherbrooke](#), qui regroupe les universités, cégeps et centres de recherche de la région. Réciproquement, les étudiants et le personnel des institutions partenaires peuvent profiter d'un abonnement gratuit d'une durée de six mois, renouvelable.

*L'ABPQ recommande au gouvernement du Québec d'étudier la possibilité d'étendre les ententes de réciprocité entre les bibliothèques publiques et les établissements d'enseignement supérieur à tout le territoire québécois.*

---

<sup>8</sup> Dans son plus récent *Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes*, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a annoncé que la gratuité sera dorénavant un critère d'admissibilité à ce programme d'aide financière : « le demandeur doit offrir gratuitement l'abonnement au service de bibliothèque publique pour l'ensemble de ses résidents. Cette condition d'admissibilité ne sera en vigueur qu'à partir de l'exercice financier 2018-2019. » (MCCQ : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=1101>)

## RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS DE L'ABPQ

- 1) L'ABPQ recommande aux organismes gouvernementaux œuvrant auprès des jeunes familles de réserver gratuitement des espaces de visibilité au programme Une naissance un livre afin d'augmenter le nombre d'enfants abonnés à leur bibliothèque publique dès le plus jeune âge.
- 2) L'ABPQ demande au gouvernement du Québec un appui financier afin d'élaborer un avant-projet de programme national de littératie familiale en bibliothèque publique.
- 3) Afin de reconnaître la mission éducative des bibliothèques publiques, l'ABPQ recommande au ministère de la Culture et des Communications et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de créer un comité de travail conjoint, auquel l'ABPQ, l'APSDS, la Fédération des commissions scolaires, l'UMQ et la FQM participeraient afin d'établir un plan d'action sur l'implantation de programmes visant la réussite scolaire dans les bibliothèques publiques québécoises et de soumettre des lignes directrices établissant des pistes d'action reconnaissant la mission d'éducation de la bibliothèque publique.
- 4) Dans un objectif de répondre aux besoins des adultes qui éprouvent des difficultés majeures en lecture, l'ABPQ recommande la mise sur pied d'un comité de travail afin d'évaluer la faisabilité d'un programme national d'alphabétisation en bibliothèque publique.
- 5) Afin d'informer adéquatement les bibliothèques publiques québécoises, l'ABPQ demande au ministère de la Culture et des Communications de supporter l'ABPQ pour des séances d'information aux bibliothèques et aux municipalités afin que ces dernières puissent mieux connaître les médialabs et les éléments essentiels menant au succès d'une telle implantation en bibliothèque publique.
- 6) L'ABPQ recommande la mise sur pied d'un comité de travail afin d'évaluer l'implantation de centres emploi-carrière dans les bibliothèques publiques québécoises.
- 7) L'ABPQ recommande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de fournir annuellement aux bibliothèques publiques la liste des documents pertinents à la préparation des tests d'équivalence.
- 8) L'ABPQ recommande que la bibliothèque publique, en raison du fait qu'elle est le lieu idéal pour entrer en contact avec la culture d'accueil, soit intégrée dans le processus d'accueil des nouveaux arrivants.
- 9) L'ABPQ recommande au gouvernement du Québec de sensibiliser les municipalités à la problématique de la non-gratuité pour les élèves fréquentant une institution scolaire qui se trouve dans une municipalité autre que son lieu de résidence afin d'éviter de pénaliser ces enfants.
- 10) L'ABPQ recommande au gouvernement du Québec d'étudier la possibilité d'étendre les ententes de réciprocité entre les bibliothèques publiques et les établissements d'enseignement supérieur à tout le territoire québécois.